



CLASSIQUES
GARNIER

BÉRAUD (Philippe), « L'intelligence collective, entre le *pharmakon* de la collaboration et l'émancipation promise par la coopération », *Études digitales*, n° 4, 2017 – 2, *Immersion*, p. 209-219

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09288-9.p.0209](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09288-9.p.0209)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

BÉRAUD (Philippe), « L'intelligence collective, entre le *pharmakon* de la collaboration et l'émancipation promise par la coopération »

RÉSUMÉ – L'article rend compte, à travers une analyse de *L'Impasse collaborative* d'Éloi Laurent, de la relation contradictoire entre les dérives de l'économie collaborative et l'exigence sociale de coopération, ce qui contribue à mettre en perspective, dans le champ du numérique, les approches critiques du capitalisme de plateforme et les propositions qui s'efforcent de définir les contenus du *Platform Cooperativism*.

MOTS-CLÉS – Coopération, collaboration, confiance, communs, étude

BÉRAUD (Philippe), « Collective intelligence, between collaboration *pharmakon* and the emancipation promised by cooperation »

ABSTRACT – Through an analysis of Eloi Laurent's *L'Impasse collaborative*, this article reports on the contradictory relationship between the excesses of the collaborative economy and the social demand for cooperation. This helps put in perspective, in the digital field, critical approaches to platform capitalism and propositions that strive to define the contents of Platform Cooperativism.

KEYWORDS – Cooperation, collaboration, trust, common, study

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, ENTRE LE PHARMAKON¹ DE LA COLLABORATION ET L'ÉMANCIPATION PROMISE PAR LA COOPÉRATION

Dans *L'archéologie du savoir*, Michel Foucault souligne que les discours sont des « pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent² ». La mise en perspective historique et épistémologique, *l'expérience du concept*³, consiste alors à comparer des discours relevant de différentes formations discursives, qui apparaissent comme l'angle d'approche des espaces conceptuels. De ce point de vue, la confrontation des exposés sur l'économie collaborative, le capitalisme de plateforme, la coopération, la contribution, les communs, se traduit par l'émergence de concepts qui articulent construction de réalités et affrontement de définitions dans différents champs des sciences humaines, dont les humanités digitales. La superposition des interprétations, leurs interactions et oppositions, résonnent en relation avec autant d'objets sociaux institués par des règles, des normes, des institutions et des représentations.

De nombreux travaux proposent une définition de ces concepts et une interprétation de la manière dont se construisent, à travers eux, les objets dont ils cherchent à rendre compte. Parmi les essais récents, celui d'Éloi Laurent sur *L'impasse collaborative* met en tension la dérive des logiques collaboratives, articulées notamment mais pas seulement à l'ambivalence de la transition numérique, et la nécessité de retrouver le

-
- 1 Nous reprenons la notion de *pharmakon* à Bernard Stiegler, qu'il emprunte lui-même à Jacques Derrida, à partir d'un sourcement originel à Platon. Le *pharmakon* est à la fois poison et remède. Employé par Stiegler pour qualifier les propriétés dialectiques des technologies, il peut aussi faire l'objet selon nous d'une application aux usages sociaux et aux dynamiques économiques que ces technologies suscitent.
 - 2 Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1969, p. 67.
 - 3 Luca Paltrienieri, *L'expérience du concept. Michel Foucault entre épistémologie et histoire*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012.

sens des pratiques coopératives, qu'il est possible d'associer à l'intelligence collective et à la gestion des biens communs⁴.

Nous nous intéresserons à cette mise en tension non seulement pour la qualité et l'originalité de l'argumentation de l'auteur, mais aussi parce que la relation contradictoire entre les dérives de l'économie collaborative et l'exigence sociale de coopération contribue à mettre en perspective, dans le champ du numérique, les approches critiques du capitalisme de plateforme⁵ et les propositions qui s'efforcent de définir les contenus du *Platform Cooperativism*⁶. De même, l'essai de Laurent souligne l'impératif de la longue durée, retrouvant ainsi la valeur heuristique des enseignements de François Fourquet⁷ et de ceux, plus anciens, de François Perroux sur la *création collective*⁸, qui permettent de qualifier l'articulation complexe entre coopération et intelligence collective.

COOPÉRATION ET CONFIANCE

La tension entre collaboration et coopération, ou entre collaboration et contribution, a fait l'objet d'un certain nombre de travaux depuis quelques années⁹. L'essai d'Éloi Laurent est particulièrement illustratif de cette démarche. Dans celui-ci, l'auteur cherche à déconstruire les représentations qui entourent le tournant de la collaboration, moins pour justifier un renouvellement des critiques à l'encontre du néolibéralisme ou de son pendant, dans l'économie numérique, que pour dénoncer les principaux aspects de la crise de la coopération qui affecte les individus et les relations sociales dans lesquelles ils s'inscrivent. « Collaborer ou coopérer » constitue l'opposition discursive et normative autour de laquelle s'articule l'argumentaire de l'ouvrage.

4 Éloi Laurent, *L'impasse collaborative – Pour une véritable économie de la coopération*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2018.

5 Voir notamment Nick Srnicek, *Platform Capitalism*, Polity Press, Cambridge UK, 2017.

6 Cf. Trebor Scholz & Nathan Schneider (Ed.), *Ours to Hack and to own : The Rise of Platform Cooperativism, a New vision for the Future of Work and a Fairer Internet*, OR Books, New York, 2017.

7 François Fourquet, *Penser la longue durée*, La Découverte, Paris, 2018.

8 François Perroux, *Industrie et création collective*, 2 tomes, PUF, Paris, 1964, 1970.

9 Voir notamment Bernard Stiegler (dir.), *La toile que nous voulons*, FYP éditions, Paris, 2017.

La dimension anthropologique de cette opposition fait l'objet de la première partie, où l'auteur esquisse une mise en perspective conceptuelle et historique de la coopération. L'interprétation met l'accent sur la nécessaire relation entre coopération et confiance, adossant la confiance à l'approche de Simmel sur la cohésion sociale, à celle d'Arrow sur le développement économique, et à celle d'Ostrom sur la soutenabilité environnementale. Ainsi, « la confiance est bien au cœur de la coopération sociale, car elle transforme l'incertitude en risque et accélère la réciprocité entre individus¹⁰ ». D'autant que la confiance dépasse le jeu des relations interindividuelles pour s'incarner dans les institutions¹¹. Ce sont les institutions qui assurent la force et la pérennité de la coopération, comme l'illustrent les trois exemples présentés – la puissance publique, la ville et l'entreprise – pour mettre en relief les différences entre collaboration et coopération, et le potentiel d'innovation de cette dernière.

LES THÉORIES DU DÉCLIN DE LA COOPÉRATION

Trois visions du déclin de la coopération ont remis pourtant en cause le rôle des institutions, comme le rappelle Laurent, en insistant sur leur capacité à encourager les stratégies individuelles, les comportements opportunistes et la sécession.

Dans *Choix collectifs et préférences individuelles* (1951), Kenneth Arrow expose le théorème d'impossibilité du choix social, en montrant qu'il n'est pas possible de parvenir à un ordonnancement cohérent de préférences collectives à partir de l'agrégation des préférences individuelles, de concilier la liberté de choisir avec la cohérence des choix. Comme le souligne l'auteur : « En somme, Arrow démontre l'insuffisance des

10 Laurent, *L'impasse collaborative*, *ibid.*, p. 41. Au contraire de l'incertitude, le risque est assurable et mutualisable, et donc susceptible d'être couvert.

11 Sur le rôle des institutions, voir les essais de Douglass North, notamment *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990. Pour une analyse historique et politique récente des comportements individuels face aux institutions, voir David Blankenhorn, « The Top 14 Causes of Political Polarization », *The American Interest*, May 16, 2018.

institutions face à la complexité de la coopération humaine : même l'ingénierie institutionnelle la mieux conçue se révèle incapable de permettre *le passage du multiple au commun*¹² ».

De son côté, Mancur Olson, dans *Logique de l'action collective* (1965), met en relief la continuité entre le comportement égoïste des individus qui poursuivent rationnellement leurs intérêts et la conduite des groupes humains cherchant à satisfaire rationnellement les intérêts de leurs membres. Les premiers adoptent des stratégies non coopératives, en fonction des incitations perçues à titre individuel et des objectifs d'optimisation du rapport coûts/bénéfices, tandis que les seconds cherchent à valoriser leurs avantages conjoints au détriment de la collectivité. En mettant en avant la liberté de nuire, Olson en déduit que « les comportements non coopératifs sont inhérents aux institutions¹³ ».

Troisième interprétation, celle de Garrett Hardin qui, dans son article sur la « tragédie des communs » (1968), développe un raisonnement proche de celui d'Olson. La surexploitation par les bergers du pâturage dont ils ont l'usage sans le posséder, selon la métaphore d'Harding, illustre l'arbitrage entre privatisation des gains et mutualisation des pertes, conduisant à la ruine commune. Le recours à l'appropriation privée ou à une autorité centrale s'impose donc pour prescrire les conditions d'exploitation du pâturage : « En contraignant les libertés individuelles, la dictature soulage les humains du casse-tête de la coopération¹⁴ ».

LA RÉVOLUTION DES COMMUNS

Pour autant, l'erreur de Hardin réside dans la confusion qu'il commet entre les « ressources en accès libre », non exclusives, auxquelles son allégorie du pâturage fait référence, et les ressources communes, sur lesquelles un groupe humain peut exercer des droits de propriété. C'est à partir de cette critique de l'interprétation de Hardin que va émerger

12 Éloi Laurent, *Ibid.*, p. 51. C'est nous qui soulignons.

13 Éloi Laurent, *Ibid.*, p. 60.

14 Éloi Laurent, *Ibid.*, p. 61-62.

la *révolution des communs*, avec les travaux fondateurs d'Elinor Ostrom dont l'objectif consiste à dépasser l'alternative entre privatisation et État fort pour assurer l'administration commune d'un bien. Dans *Gouvernance des biens communs* (1990), Ostrom démontre ainsi que ce sont les communautés qui créent leurs propres institutions destinées à préserver les ressources. « C'est donc une double réfutation de l'hypothèse d'Hardin : La coopération est possible, et elle est autodéterminée¹⁵ ». Au cœur de cette élaboration de règles partagées par les communautés s'affirment à chaque fois deux principes fondamentaux, la réciprocité et la confiance, comme Ostrom a pu l'étudier dans des centaines de cas répartis dans différents endroits du monde.

Les enseignements retirés de l'approche d'Ostrom invitent Laurent à développer son interprétation sur les comportements coopératifs, en prenant en compte la théorie des jeux et le tournoi organisé par Axelrod en 1979, sous la forme d'un « dilemme du prisonnier » répété où chaque participant peut accepter de coopérer, de faire défection, ou de coopérer de manière aléatoire. La *coopération par considération*, comme la nomme l'auteur, « démontre qu'aucune règle universelle ne construit mieux la coopération que l'attention portée aux actions de l'autre, y compris ses actions négatives¹⁶ ». Mais la théorie des jeux ne peut se substituer aux institutions, qui privilégient le temps long, l'éducation mutuelle à la coopération, et l'intelligence collective.

LA DIVISION DU TRAVAIL QUI ISOLE ET CELLE QUI RASSEMBLE

Dans la suite de l'essai, Laurent incarne l'opposition entre collaboration et coopération dans l'histoire de la pensée en comparant l'approche de la division technique du travail développée par Smith dans la *La Richesse des nations* (1776), et celle de Durkheim sur *la division sociale du travail* (1893), la manufacture d'épingles d'un côté, et de l'autre, la complémentarité qui traduit le sentiment d'utilité sociale de chacun

15 Éloi Laurent, *Ibid.*, p. 66.

16 Éloi Laurent, *Ibid.*, p. 80.

par son travail, ou pour le dire autrement, « la division du travail qui isole » et « la division du travail qui rassemble¹⁷ ».

L'auteur choisit d'illustrer l'emprise croissante de la collaboration sur la coopération, en prenant les exemples de l'évaluation à l'école, dans le monde de la recherche et dans l'entreprise. Les conclusions qu'il en dégage sont sans appel : « On constate en effet une intensification du travail et une multiplication des pratiques collaboratives, mais aussi, dans le même temps, un étiolement de l'esprit de coopération et une grande insatisfaction personnelle¹⁸ ». Il est possible de faire converger ici ces conclusions avec les enseignements de l'essai de Luc Boltanski et Eve Chiapello sur *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999), et dans une perspective différente, avec les interprétations du triptyque d'Alain Ehrenberg sur *Le culte de la performance* (1991), *L'individu incertain* (1995), et *La fatigue d'être soi* (1998).

L'ISOLEMENT SOCIAL

La crise de la coopération, qui s'opère sous couvert d'une extension de l'économie et de la société collaboratives, conduit l'auteur à identifier trois conséquences majeures, qu'il développe dans la seconde partie de l'ouvrage. La première concerne le déficit de socialisation, notamment dans l'entreprise et le travail, qui se manifeste par une progression de la solitude. La seconde met en cause les comportements des nouveaux passagers clandestins, qui optimisent leur rapport coûts/bénéfices au détriment de la collectivité. La troisième renvoie à « la guerre contre le temps », avec pour effet notable d'engager « une crise des horizons collectifs » qui combine « une transition numérique hypertrophiée » et « une transition écologique atrophiée », hypothéquant ainsi, par la domination des enjeux sur le court terme de la collaboration, le temps long de la coopération.

Face au moralisme social qui incrimine la montée de l'individualisme, ignorant ainsi le rôle des institutions qui modèlent les règles et les comportements, Laurent nous invite à considérer plutôt l'isolement

17 Éloi Laurent, *Ibid.*, p. 87.

18 ÉLOI Laurent, *Ibid.*, p. 93.

des individus, la « solitude subie », qui remet en cause les principes de la coopération. À partir des travaux de Putnam sur le déclin du capital social aux États-Unis (1995), l'auteur identifie la signification de l'« épidémie de solitude » en mettant en relief un double phénomène, d'une part les institutions dont la déréliction ou la propension à atomiser contribuent à accélérer l'isolement social, d'autre part les effets induits par cet isolement sur la dégradation de la santé humaine. À cet égard, « l'affaiblissement des lieux de socialisation traditionnels », l'émergence d'une « nouvelle solitude urbaine », et la montée inquiétante de l'isolement social parmi les jeunes, en particulier les plus vulnérables, révèlent la responsabilité des politiques économiques dans le recul des institutions de la coopération, notamment au plan territorial et associatif.

LES NOUVEAUX PASSAGERS CLANDESTINS

De leur côté, les nouveaux passagers clandestins, que l'on trouve parmi les entreprises multinationales et les hauts revenus, adoptent des comportements opportunistes dont la nature et l'ampleur dépendent directement de la manière dont les États administrent leurs politiques fiscales et sociales. En l'absence de mécanismes de sanction, et en s'appuyant au contraire sur la complaisance de la puissance publique, ils bénéficient non seulement d'avantages économiques indus, mais ils participent également à affaiblir le consentement à l'impôt et à la solidarité. Ce faisant, ils contribuent puissamment à remettre en cause la crédibilité de la coopération.

La concurrence fiscale, particulièrement perceptible en Europe, accélère encore les conséquences délétères des agissements des nouveaux passagers clandestins. Et on peut faire le lien avec les causes déjà vues du phénomène d'isolement social, dans la mesure où, comme le souligne Laurent : « L'effet direct [de la concurrence fiscale] est la hausse de la fiscalité sur les bases immobiles (travail, consommation) et la baisse des dépenses sociales puisqu'il faut compenser le recul des rentrées fiscales tirées des bases mobiles (entreprises et hauts revenus). *Les mobiles sont*

*récompensés, les immobiliers pénalisés*¹⁹ ». Parmi les nouveaux passagers clandestins qui s'illustrent notamment en Europe et aux États-Unis, l'auteur pointe avec justesse l'exceptionnelle agilité fiscale des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), qui se jouent des institutions, les utilisent, et transforment avec leur agrément certains États en paradis fiscaux. Face aux effets induits par les comportements prédateurs de ces groupes, l'auteur ne manque pas de relever que « l'ironie suprême de ces pratiques non coopératives qui relèvent du capitalisme de passager clandestin est qu'elles sont le fait des fleurons de l'industrie de la collaboration²⁰ ».

LA TRANSITION NUMÉRIQUE CONTRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mais c'est la tension entre transition numérique et transition écologique qui représente la conséquence la plus forte de l'emprise de la collaboration sur la coopération. *La guerre contre le temps* causée par la transition numérique constitue, à notre sens, la contribution la plus originale de l'essai de Laurent, apportant un élément supplémentaire de compréhension à l'analyse du capitalocène²¹. L'auteur oppose ainsi la progression irrésistible de la transition numérique, qu'il associe à l'hégémonie de la collaboration, aux difficultés de la transition écologique, qu'il place du côté de la coopération et de l'intelligence collective. Et comme la transition numérique n'incarne pas seulement un tournant technologique mais également un tournant des imaginaires et des pratiques, ses discours mythologiques se construisent contre les principes de la coopération. En témoignent notamment le mythe fondateur de l'inventeur solitaire, connecté aux machines à coder et déconnecté de la société, donc sans besoin de coopération, et celui d'une connaissance déjà constituée et disponible sur requête, à l'exemple de Wikipédia,

19 Éloi Laurent, *ibid.*, p. 138. C'est nous qui soulignons.

20 Éloi Laurent, *ibid.*, p. 141.

21 Voir notamment le chapitre consacré au capitalocène dans l'ouvrage de Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'évènement Anthropocène*, Seuil, Paris, 2013, 2016.

contre l'apprentissage par tâtonnement d'une connaissance commune qui s'affirme pourtant comme la finalité de la coopération.

Dans un article qui prolonge l'ouvrage, Laurent développe cette opposition, en montrant que non seulement la transition écologique ne peut s'appuyer sur les avancées de la transition numérique, mais que cette dernière représente au contraire un obstacle matériel, symbolique et psychologique contre lequel se heurte la première. L'auteur invoque des externalités négatives très puissantes : « Parce que [la transition numérique] donne l'illusion confortable d'une dématérialisation de l'économie à l'heure où il nous faut mesurer et réduire son empreinte destructrice de notre bien-être. Parce qu'elle accélère sans fin le temps pour le rentabiliser et raccourcit nos horizons collectifs au moment précis où il nous faut retrouver le sens du temps long. Parce qu'elle nous enferme dans des sociétés d'intermittence et de diversion, de haute fréquence mais de basse intensité, alors que les défis sociaux et écologiques du début du XXI^e siècle exigent une énergie sociale maximale et continue²² ».

LES TROIS CHANTIERS DE LA COOPÉRATION

Les propositions sur lesquelles aboutit l'ouvrage ont pour objet de reconstruire la coopération à partir de la réforme des institutions et de la reconquête des imaginaires. Laurent distingue trois chantiers qui répondent aux trois facteurs de la crise de la coopération analysés précédemment.

Le premier chantier réside dans la déconstruction du discours économique *mainstream* fondé sur l'approche néoclassique et la posture de l'individualisme méthodologique, et prônant l'efficacité des actions rationnelles concourant à la croissance et à la prospérité. L'auteur propose de dépasser ce discours sur « l'économisme courant » et les pratiques qu'il institue, y compris du point de vue éthique et moral²³, en se tournant vers l'économie civile et l'économie écologique. Après avoir resitué les origines de l'économie civile

22 Éloi Laurent, « Et si nous nous trompons de transition ? », *Libération*, 17 novembre 2018.

23 Voir également sur ce point Mickael J. Sander, *Ce que l'argent ne saurait acheter : Les limites morales du marché*, Seuil, Paris, 2014.

dans l'avènement de la société urbaine européenne, il en souligne les vertus coopératives, en tant qu'elle se nourrit des institutions, des lois et des vertus civiques, en transformant le marché en support du développement humain, « à travers un usage social de la richesse » et « en prenant appui sur la réciprocité dans les rapports sociaux²⁴ ». De son côté, l'économie écologique traduit l'évidence qu'il est impossible de séparer économie et environnement, et qu'il importe donc « de sortir de la croissance comme projet social » pour lui substituer les principes du bien-être, de la résilience et de la soutenabilité, avec l'appui d'indicateurs opérationnels.

L'emprise croissante des nouveaux passagers clandestins justifie le deuxième chantier dans lequel l'auteur propose de nous engager. Il s'agit de « restaurer la puissance coopérative du système fiscal et social²⁵ », pour prévenir les comportements rentiers et prédateurs qui altèrent la propension à coopérer. Malgré les avis contradictoires perceptibles aujourd'hui parmi les pays de l'Union Européenne concernant notamment l'imposition des GAFAM, la réforme de la fiscalité sur les firmes multinationales élaborée par l'OCDE pourrait fournir un cadre normatif cohérent pour répondre aux exigences du chantier fiscal²⁶, considéré par Laurent comme une priorité pour encourager les comportements coopératifs.

Le troisième chantier consiste à opérer une décélération de la transition numérique pour favoriser l'accélération de la transition écologique, en réponse aux externalités négatives induites par l'hégémonie de l'économie collaborative du numérique, que nous avons identifiées précédemment. La transition numérique s'affirme comme un facteur de ralentissement de la coopération, en compliquant les rapports humains dans l'espace et dans le temps. À la dispersion de l'attention dans l'espace, occasionnée par la multiplication encombrante des objets numériques, répond la dispersion de l'attention dans le temps et l'intermittence technologique, obérant l'exigence de continuité sociale inhérente à la coopération. On retrouve ici la problématique de l'économie de l'attention²⁷.

24 Éloi Laurent, *L'impasse collaborative*, *ibid.*, p. 168-169.

25 Éloi Laurent, *ibid.*, p. 177.

26 OCDE, *Les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie – rapport intérimaire 2018 : Cadre inclusif sur le BEPS*, Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, Éditions OCDE, Paris, 2018. Consultable en ligne : <https://doi.org/10.1787/9789264301627-fr>.

27 Cf. Yves Citton (dir.), *L'économie de l'attention : Nouvel horizon du capitalisme ?*, La Découverte, Paris, 2014.

Il importe donc d'opérer une distanciation avec le numérique, dans le temps et dans l'espace, pour privilégier la transition écologique et l'innovation sociale qu'elle recèle. De ce point de vue, la mise en garde que nous adresse l'auteur ne souffre pas d'équivoque : « La transition numérique a un rapport essentiel avec la transition écologique : en numérisant un monde que nous détruisons, elle devient la mémoire de notre échec. Il est temps de libérer la transition écologique du piège numérique²⁸ ».

La conclusion que l'on peut tirer en suivant Éloi Laurent rejoint le fil directeur de l'ouvrage. En privilégiant la durée et l'intelligence collective, la coopération est ce qui ouvre l'avenir en rendant humain le présent.

Philippe BÉRAUD
IMT Atlantique
Institut Mines-Télécom

28 Laurent, « Et si nous nous trompions de transition ? », *Libération*, 17 novembre 2018.